

PIAS SIS Année : 2022

(Partage d'informations accident en service rédigé par un SIS sur la base de son analyse interne)

Accident de circulation d'un CCRM en transit opérationnel

Mots clefs : *Sortie de route – CCRM - départ en intervention - ceinture de sécurité*

Rappel sommaire des faits

Date de l'accident : x avril 2022

Heure : 17h03

- Contexte :

Accident survenu de jour

Météo : pluie en averses soutenues

- Circonstances :

Déplacement opérationnel entre le CIS et le lieu d'intervention pour feu de ballots de paille en milieu naturel.

Résumé des faits :

En empruntant une départementale, le conducteur du CCRM perd le contrôle du véhicule; il tente de le récupérer et effectue une sortie de route dans un champ.

L'engin bascule pour finalement s'immobiliser sur le toit.

Les blessures sont consécutives à une absence du port de la ceinture de sécurité et à la chute de divers équipements non arrimés dans la cabine.

Illustrations



Conséquences		
Bilan humain		
Interne au service : 1 indemne choqué 1 blessé léger 2 blessés plus gravement présentant des fractures d'un membre supérieur, toujours en arrêt de travail à la rédaction de ce PIAS (15/07/2022)	Extérieur au service : Néant / véhicule seul en cause	
Bilan matériel		
Interne au service : 1 CCRM déclaré épave, mis en service en 2014 Coût acquisition : 235 000 € TTC Coût du renouvellement : 285 000 € TTC Remboursement assurance : Environ 126 000 €	Extérieur au service : Néant / véhicule seul en cause.	
Analyse		
Fait générateur le plus probable : perte de contrôle du véhicule sur route mouillée.		
Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	Seul le conducteur portait la ceinture de sécurité	
Organisationnels		
Techniques	Les supports d'ARI ne sont pas convenablement réglés par rapport aux dossards qu'ils accueillent Les ARI non maintenus et les matériels non arrimés se sont transformés en autant d'objets dangereux lors du retournement du véhicule	Véhicule doté d'arceaux de sécurité protégeant de l'écrasement de la cabine Faible cinétique de l'accident
Environnementaux	Route étroite et conditions météorologiques défavorables (pluies)	
Réaction(s) immédiate(s)		
Une cellule de soutien psychologique mise en place pour accompagner les personnels blessés et leurs collègues du CIS		
Mesures de prévention		
<p>En lien avec l'accident</p> <ol style="list-style-type: none"> Effectuer un rappel sur l'obligation du port de la ceinture de sécurité pour tous les occupants d'un véhicule. Réitérer la nécessité d'adapter la vitesse aux voies de circulation et aux conditions climatiques. Renforcer les rappels sur le contenu du livret spécifique à la conduite des véhicules du SDIS. Intégrer une partie spécifique à la conduite sur route des engins tout terrain dans les formations initiales et dans les FMPA COD2. Vérifier sur la totalité du parc véhicule, que les réglages des supports d'ARI sont adaptés aux appareils qu'ils accueillent. <i>Cette recommandation vaut tout particulièrement pour les SIS dont le parc ARI n'est pas homogène.</i> Remiser dans les coffres de l'engin tous les outils non attachés et ceux qui ne sont pas d'utilisation fréquente et réflexe (Halligan-tool, extincteurs...). <p>Non en lien avec l'accident :</p> <ol style="list-style-type: none"> Procéder au contrôle régulier des pressions des pneumatiques. 		